

La feuille de **Chou Vert**

N°23

Octobre
2009

Le journal de la locale **ECOLO** Chastre

Editorial:

**La loi,
rien que la loi,
ou comment être à cheval sur la loi
sans s'asseoir dessus ?**

**Par Andrée Debauche,
Thierry Henkart et Hélène Ryckmans,
conseillers communaux**

L'été qui s'achève a été le théâtre de plusieurs événements « chauds » dans notre commune : la réunion publique sur le réaménagement du quartier de la gare à Chastre (largement passée inaperçue ... sauf à Perbais !), le nuage toxique de la société Chimtex et les dommages pour de nombreux riverains. Enfin, la levée de boucliers contre un projet de porcherie à Corsal.

Ces sujets, apparemment sans lien entre eux, sont pourtant, nous semble-t-il, les conséquences de la manière dont la majorité en place gère (ou ne gère pas) certains dossiers d'aménagement du territoire. Depuis que nous sommes devenus des observateurs attentifs de la vie communale, nous avons pu constater la difficulté de la majorité à s'inscrire dans un processus de participation démocratique **avec** les citoyens. La loi est toujours appliquée très strictement, à la lettre en tous cas. Mais l'application de la loi suffit-elle, quand il s'agit de bouleverser un quartier, d'éviter l'implantation de certaines entreprises en zone d'habitat, ou encore d'organiser la cohabitation entre agriculteurs et « néo-ruraux » ? Placer les affiches jaunes réglementaires et organiser une réunion d'information ne suffisent souvent pas. Les citoyens qui vivent et travaillent dans un quartier ont aussi le droit à la parole, au même titre que des propriétaires ou des promoteurs, ou encore l'administration. La concertation avec eux doit avoir lieu bien avant l'octroi du permis et le premier coup de pelle.

Dans le cas de la rénovation du site « de la Sucrerie » à Chastre, il n'y a eu aucune concertation avec les riverains, habitants ou commerçants, alors que l'avant-projet avait été présenté en conseil

Suite en page 2

Visite du quartier écologique de EVA-Lanxmeer à Culemborg (près d'Utrecht)

Quand ?

le dimanche 25 octobre
(départ du car : 7h précises
place de la Gare à Chastre,
côté commerces;
Rendez-vous à 6h55)

Programme ?

visite du quartier écologique EVA-Lanxmeer
rencontre avec quelques habitants
Et écologistes locaux de Groenlinks
repas chaud à midi
retour vers 19h-19h30
(prévoir des vêtements chauds/de pluie)

Prix ?

20€ par personne, tout compris

Une organisation d'ECOLO-Chastre et Ecolo-Walhain

Inscriptions et renseignements ?

Daniel Ryckmans / 010/65.97.05
Andrée Debauche / 010/65 68 98

www.chastre.ecolo.be
www.eva-lanxmeer.nl
www.bel-lanxmeer.nl

**N'attendez pas,
le nombre de places
est limité !**

Suite de la page 1 communal fin 2007 ! Pas davantage de discussion sérieuse avec la commune de Walhain, et pourtant c'est le village de Perbais qui sera le plus touché ! Quant au conflit sur la porcherie à Corsal, il ne s'est apaisé que lorsque les riverains et l'exploitant se sont enfin parlé. En ce qui concerne Chimtex, la prise en compte des risques éventuels aurait dû être évaluée en tenant compte des craintes - bien fondées - des riverains et pas seulement de la légalité des permis ou recours.

Si l'on remonte dans le temps, on voit que le manque de concertation et de participation a aussi marqué des projets avortés (le déménagement des établissements Brichart ou le projet éolien) ou des projets réalisés contre l'avis des riverains (certains lotissements ou certains bâtiments). Le schéma de structure adopté en avril 2009 est un autre exemple de l'application du principe « la loi, rien que la loi » : à part la CCATM (Commission consultative communale d'Aménagement du territoire et de Mobilité), ni les associations ou clubs, ni les agriculteurs, ni les indépendants, ni les écoles, ni les citoyens, ni les mouvements de jeunesse... n'ont été consultés au départ. Pourquoi ? Se parler ne coûte qu'un peu de temps et permet de se faire une idée de l'avenir que les habitants d'une commune imaginent pour eux et leurs enfants.

Nous ne sommes pas au bout de nos peines, puisque le schéma de structure permet encore l'ouverture de grands lotissements dans plusieurs villages de l'entité : les Mottes, les terrains à l'arrière du Chalet, Altiau, la Chapelle Mahy, le Chêne, l'arrière de la rue Par delà l'Eau, autant de « périmètres nécessitant une réflexion d'ensemble ». En clair : autant de futurs lotissements sur lesquels il faudra réfléchir. Qui va y réfléchir ? Avec qui ? Si construire là est légal, est-ce opportun ? Qu'apporteront ces projets sur le plan économique, social, patrimonial ou environnemental ? Seront-ils des projets durables ?

ECOLO est de plus en plus persuadé que l'autorité publique doit, bien plus qu'auparavant, établir la balance entre les intérêts de la collectivité et les intérêts privés. Et qu'il faudra davantage tenir compte des avis du fonctionnaire délégué du gouvernement wallon, qui vont parfois dans le sens inverse des décisions prises par ceux que vous avez élus... Décidément, il y a encore beaucoup de pain sur la planche pour mettre en balance légalité et opportunité à Chastre, pour se parler et s'écouter... bien à temps !

Excursion aux Pays-Bas:

Pourquoi pas un écoquartier à Chastre ?

Par **Andrée Debauche et Daniel Ryckmans**

Emoi dans le quartier de la gare

Fin juin, des affiches jaunes ont fleuri (comme souvent en cette période où les Chastrois sont sur le point de partir en vacances...) pour annoncer l'enquête publique sur le projet de délimitation d'un « SAR » (site à réhabiliter) sur le site de l'ancienne sucrerie, face à l'arrêt SNCB de Chastre. Peu après, une réunion publique a rassemblé les autorités communales, l'urbaniste chargée de l'avant-projet et les riverains, enfin quelques-uns, car l'information n'est pas allée bien loin, les habitants de la Place de la Gare n'ayant même pas été avertis. Les riverains, surtout les habitants de la rue de la Sucrerie à Perbais, ont découvert le projet pendant la réunion et ont d'emblée formulé leur opposition, notamment à l'ampleur du projet et à ses conséquences sur la mobilité dans leur quartier.

Que penser de ce projet de réhabilitation ?

Comme les riverains, les navetteurs, les clients des commerces de la gare, ECOLO se réjouit de la disparition prochaine du chancre que constitue le site de l'ancienne sucrerie. Nous apprécions aussi la construction prochaine de logements pour jeunes ménages, pour personnes âgées, d'une crèche, de petits commerces à cet endroit, d'autant plus qu'ils seront en principe agrémentés d'espaces verts, de sentiers et qu'on nous annonce des constructions « durables ».

Pourtant, ECOLO-Chastre a exprimé des critiques face à ce projet, majoritairement privé, mais qui entraînerait un investissement public de plus d'un million d'euros.

Nous regrettons d'abord l'absence d'informations vis-à-vis des riverains de Chastre et de Perbais. L'ampleur du projet et son incidence sur la vie quotidienne du quartier auraient mérité davantage de transparence. Etant donné le peu de concertation et de publicité faite à ce projet, il est normal que les habitants soient méfiants, voire hostiles. La CCATM, instance qui à Chastre devrait donner des avis sur ce genre d'aménagement, n'a pas

été impliquée au départ dans le projet. Voilà comment on crée l'effet NIMBY !

Ensuite, il nous semble irresponsable de multiplier les voitures qui devraient emprunter des voiries et quartiers déjà surchargés. On prévoit des parkings souterrains pour plus de 100 voitures, 88 (!) logements, une crèche, une résidence pour personnes âgées, de petits commerces... et tout ce monde ne prendra pas toujours le train ou le bus !

Enfin, il est dommage que la commune de Chastre n'ait pas profité de l'occasion pour gérer le projet en commun avec Walhain puisque, là aussi, on créera à terme de nouveaux lotissements (entre autres sur les terrains des anciens établissements Becquevort).

Et si la solution était de créer là un écoquartier ?

Le défi mériterait une réponse écologique : un quartier de logements bioclimatiques, à faible émission de CO², aux déchets fortement réduits, qui fait la part belle aux énergies renouvelables, et surtout à mobilité douce (moins d'une voiture par ménage). Un quartier économe en énergie, implanté dans un site qui mélange habitat, travail, loisirs, commerces et mixité sociale. Des bâtiments bioclimatiques, des matériaux sains, permettant une grande qualité de vie dans un cadre qui reste malgré tout rural. Qui dit mieux ?

Vous avez envie de découvrir un écoquartier ?

ECOLO-Chastre et ECOLO-Walhain vous proposent de faire la découverte de l'écoquartier EVA-Lanxmeer de la petite ville de Culemborg près d'Utrecht (NL), le dimanche 25 octobre. Un écoquartier de 24 ha et de 800 habitants qui fête ses 10 ans. Un projet impulsé par les (futurs) habitants, qui sera bientôt autonome en énergie (maisons passives, production d'énergie solaire thermique et photovoltaïque,...), le tout dans un cadre nature exceptionnel (étangs, verger, jardins partagés,...). Un quar-

Tu es un/une écologiste de 15 à 35 ans ? Rejoins **écolo j**

Par leurs actions impertinentes, les membres d'**écolo j** exercent une influence sur les décisions et l'agenda politiques pour construire une société à leur image : plus juste, plus solidaire, plus durable et plus ouverte aux jeunes.

www.ecoloj.be
info@ecoloj.be

tier enfants et vélos admis (les voitures se garent à l'extérieur), avec des activités communes régulières donnant un fort sentiment d'appartenance aux habitants.

Bref, un quartier à découvrir ce 25 octobre! Inscrivez-vous sans tarder car le nombre de places est limité !

Au fil de l'Orne:

Sur les traces de l'ancien vicinal

Par Diane Decamps

Au début du siècle passé, circulait un tram vicinal qui reliait Chastre à Courcelles d'une part et d'autre part à Incourt.

Notre commune en a gardé des traces qui sont des îlots de verdure et de haies vives.

Ainsi, à Chastre village, une butte part de la station de bus vicinaux, derrière la gare, traverse la Cité, et se prolonge vers la rue du Piroy, avant de rejoindre la rue de St Géry. Une partie de ce tronçon est privé, mais une autre sert de terrain vague ou de chemin, hélas fort encombré de déchets, vieux fauteuils et autres reliquats de moteurs.

A Villeroix, un chemin part de la rue Baty de Noirmont et remonte, sous le pont encore existant du vicinal. En suivant ce chemin, vous profiterez de l'ombre salubre, en été, d'une double haie, qui vous donne l'impression d'être dans un bois sauvage, isolé de tout. Ce ne sera que plus loin que vous retrouverez le plateau et ses champs de blé.

Il serait intéressant de pouvoir reconstituer ce chemin, depuis la rue de St Géry, jusqu'à la rue du Piroy, et de retracer le parcours que faisait ce transport en commun. Si son utilité économique visait à l'époque le transport du sable et des bêtaves, il pourrait constituer un lien de mobilité douce entre nos villages.

Ouvrage de référence à consulter absolument: « A la recherche des lignes de chemins de fer vicinal 324 et 325 » édité par le CHERCHA Paul Gouverneur Tél: 010/656 884 paulgouverneur@scarlet.be

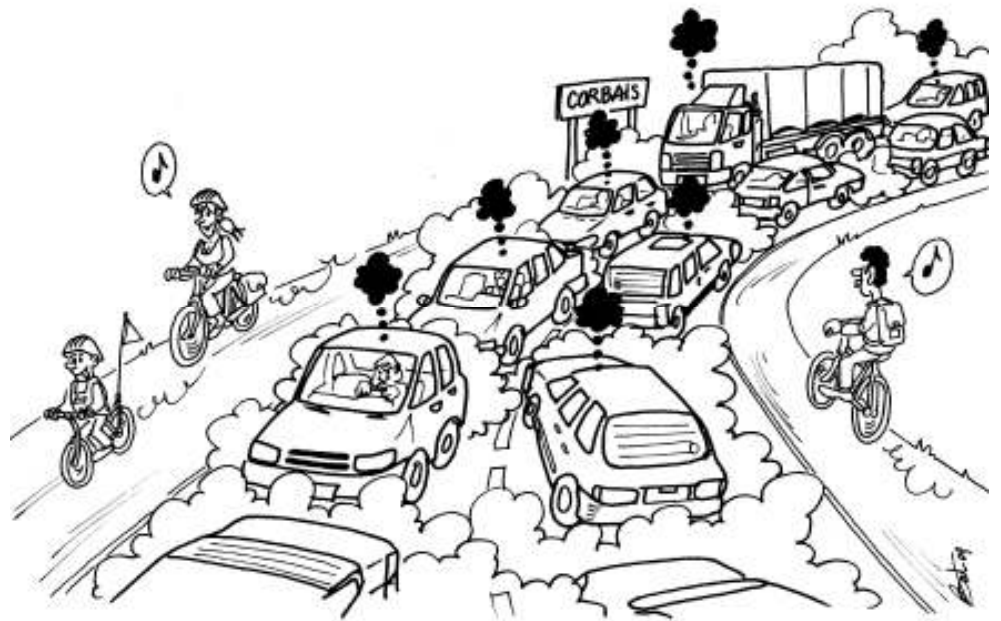
Semaine de la mobilité: Prendre son vélo plutôt que sa voiture...

C'est....

- aller plus vite qu'à pied, sans consommer de carburant
- faire de sérieuses économies !
- aller parfois aussi vite qu'une voiture, quand il faut se garer et puis marcher
- faire de l'exercice, se maintenir en forme et se détendre en se faisant du bien
- sentir les odeurs, voir les choses
- avoir le contact facile avec d'autres, cyclistes, piétons

mais aussi

- prendre le temps de musarder, voir un papillon, entendre un oiseau qui annonce le printemps, observer un lièvre
- adopter les sentiers et chemins de remembrement
- découvrir son village, des raccourcis et des trajets nouveaux



- suivre le rythme des saisons et encore
- participer à la lutte contre le réchauffement climatique
- faire moins de bruit
- rouler autonome et convivial

N'hésitez pas

- à prendre votre vélo pour
- aller à la gare
- faire vos courses et de petits déplacements
- aller à l'école

D'autres conseils, et les temps de

parcours à vélo entre différents lieux de Chastre peuvent être trouvés sur le site web:

chastre.ecolo.be.

En vélo de l'église de St Géry aux écoles de Gembloux ?

30 à 40 minutes

En vélo encore de la poste à l'école de Cortil ?

De 20 à 30 minutes

En vélo toujours de l'Eglise de Cortil à la petite Ecole de Gentinnes ?

De 15 à 20 minutes

En Bref

Egouttage à Gentinnes

Par Marie-Agnès Gilot

Au 21ème siècle, à Chastre, y a-t-il encore des rues qui ne sont pas raccordées à l'égout ?

Eh oui ! La rue du Dessus (à Cortil) et la rue des Communes (à Gentinnes) notamment...

Tous les travaux ne peuvent pas se faire en même temps... La rue du Dessus est une rue secondaire... La rue des Communes c'est la N273 qui n'est pas communale...

Tout cela est vrai, mais pourquoi, quand un lotissement se crée, les travaux d'égouttage se font-ils d'un côté de la route et pas de l'autre ?

Parce que c'est le lotisseur qui paie et qui est tenu de faire réaliser ces travaux !

Serait-il fou d'imaginer que la commune profite de cette opportunité (ouverture de la voirie, machines, outillage et ouvriers sur place) pour passer un contrat avec qui de droit et que l'égouttage se fasse aussi de l'autre côté de la route ?

Résultats électoraux

Par Charles Lemaire

A lire le site web de la commune, vous pourriez croire que seuls notre bourgmestre et échevine se sont présentés aux dernières élections, et croire aussi qu'ils sont les premiers de classe. C'est bien vite oublier qu'Hélène Ryckmans, une candidate ECOLO Chastre, se présentait qui les dépasse tous les deux en popularité.

Et si vous avez pu lire que les candidats Gendarme (PS) et Jossart (MR) ont respectivement réuni 2051 et 2858 voix de préférence, il y manquait, pour être complet les voix de la candidate ECOLO

qui en a réuni 3384! Et pour être tout à fait complet encore que si ECOLO a augmenté son score de 12,59%, le PS a lui perdu 5,97% et le MR 1,91%.

Mais évidemment, le site communal n'est pas vraiment l'endroit où vous [pouvez vous attendre à trouver](#) une information complète!

Eclairage économique

Par Thierry Henkart

Les ampoules classiques ont fait leur temps et sont appelées à très court terme à disparaître des rayons de nos magasins.

Vous connaissez (et utilisez) sans aucun doute déjà les ampoules dites économiques. Mais connaissez vous les LED High Power ?

Savez-vous que vous pouvez ainsi remplacer une ampoule halogène de 40 watts par une seule ampoule LED High Power de 3x1 watt.

Et s'il vous en coûtera près de 30 Euro par ampoule, l'économie d'électricité est significative.

Quant à la couleur d'éclairage, vous constaterez que ces LED High Power sont beaucoup plus bleues que les lampes classiques. Votre choix ira donc sans doute vers les modèles offrant un ton chaud (warm). Le mieux étant sans doute d'en acheter un exemplaire et de faire l'essai chez vous avant de vous décider à remplacer toutes vos ampoules.

Le glanage, ou une autre façon de partager

Par Diane Descamps

Depuis quelques années, dans certains villages de Wallonie, une ancienne coutume semble s'être réveillée: il s'agit du glanage. A Goyet, par exemple, il y a un vieux verger communal rempli d'ancien-

nes variétés d'arbres fruitiers. Dans le courant du mois d'octobre, ce verger sera ouvert au public qui pourra y ramasser des pommes et des poires. Cette invitation à la récolte s'inscrit dans un contexte de fête au village, et de plaisir partagé.

Cette année, comme la plupart des années précédentes, j'ai constaté que beaucoup de nos jardins regorgent de fruits divers, en trop grandes quantités pour être consommés par les seuls propriétaires des lieux. Certains vergers particuliers sont riches de poires, de pommes, d'autres produisent des prunes, des pêches d'octobre, des noix... La richesse étant dans le partage et l'échange, chacun pourrait être invité à « glaner » chez son voisin, pour profiter mutuellement de ces richesses et, partant, passer un bon moment à mieux se connaître, se donner des petits trucs et ficelles pour apporter les soins aux arbres, bref, lier ce prétexte de l'échange à un moment de convivialité.

A lire:

Participation, résistance, on fait tous de la politique

Au-delà des élections, des hommes et des femmes, des jeunes et des sans-voix, s'investissent au quotidien pour imaginer et construire le « vivre ensemble » : dans leur quartier, leur école, leurs institutions. Parce que la démocratie et la politique, ce n'est pas seulement cocher une case sur un scrutin. C'est participer - ou parfois résister - aux décisions. A son échelle, avec ses moyens. C'est passer de l'individuel au collectif. Une question d'éducation. Un enjeu environnemental.

Un sujet à retrouver dans le magazine Symbioses: <http://www.symbioses.be/>



CHOU VERT à l'école de la Commuauté française de Gentinnes (Les petits Boullis), et à sa nouvelle directrice, madame Verhelst, pour

la création d'une classe de 3ème maternelle d'immersion en néerlandais !



CHOU BLANC au service des finances, car une "erreur" s'est glissée dans le document annexé à votre facture d'enlèvement des

DISTRIBUTION DES CHOUX

déchets : Chastre produit 140Kg d'ordures ménagères par habitant et par an (et non 126kg comme indiqué) et n'est donc pas une des meilleures élèves de la classe du BW, mais juste une élève moyenne! (ou comment encourager les Chastrois à réduire encore leur production de déchets...)



CHOU ROUGE à la majorité, pour l'absence totale de transparence dans la participation de Chastre à la recapitalisation du Holding communal SA (Dexia) par la commune :

urgence non justifiée, pas de pièces écrites à disposition, explications confuses du bourgmestre; Chastre va-t-il 'placer' dans des actions spéculatives les 60.700 € tirés du bas de laine constitué grâce à l'augmentation des impôts communaux ?

Conseillers Communaux
Hélène Ryckmans (081/61.34.58)
André Debauche (010/65.68.98)
Thierry Henkart (010/65.06.14)

Conseillers CPAS
Jacqueline Colot (010/65.92.99)
Christian Langerome (010/65.16.67)

Editeur responsable :
Jacqueline COLOT
Sentier de la fête, 4, Chastre

ECOLO.chastre@gmail.com
<http://chastre.ECOLO.be>

CCATM:
Jacques Reybroeck (071/87.89.50)
Catherine Brusselmans (081/60.05.94)

ECOLO.chastre@gmail.com
<http://chastre.ECOLO.be>